

COLLECTES VERTES

FEUILLES, CHAUME ET BRINDILLES

MATIÈRES ACCEPTÉES

Feuilles mortes, chaume, petites brindilles, retailles de haie, aiguilles de résineux et cocottes de conifères



SAC DE
PAPIER
seulement

Le saviez-vous ? Le chaume est formé essentiellement d'une couche de tiges souterraines des vivaces et de racines partiellement décomposées. Il ressemble à une matière fibreuse de couleur brunâtre et s'accumule à la surface du sol. Il est souvent recommandé d'enlever le surplus de chaume de votre terrain au printemps pour mieux l'aérer.

+ Tous les résidus verts, les branches et les sapins de Noël peuvent être recueillis à l'écocentre, en tout temps!

BRANCHES



Les inscriptions doivent se faire par Internet sur le site de la MRC. Inscriptions sur appel au besoin.

RÈGLES IMPORTANTES À RESPECTER

- La quantité et le volume de branches ne doivent excéder 3 m (L) x 6 m (l) x 1,5 m (H).
- Le diamètre des branches ne doit pas excéder 15 cm.
- Les bouts des branches les plus larges doivent être placés vers la rue afin d'accélérer les opérations de déchiquetage.
- Les branches ne doivent pas contenir de débris ou déchets (ex: pierres, morceaux de métal, etc.).
- Les branches doivent être déposées au sol, en vrac, sans attache.
- Ne déposez pas vos branches dans un contenant (aucune poubelle, remorque, brouette, etc.).

! Aucune bûche, souche, racine ou bois de construction ne sera accepté.

SAPINS DE NOËL

POUR ÊTRE COLLECTÉ, LE SAPIN DOIT :

- Être dépouillé de toutes ses décorations.
- Être déposé dans l'entrée de la cour.
- Ne pas être planté dans un banc de neige, ni enseveli sous la neige.



Avez-vous pensé à donner une deuxième vie à votre sapin ?

Placez-le dans votre cour ou votre jardin pour offrir un refuge hivernal aux oiseaux ou conservez-le pour du bois de chauffage l'hiver.

Pour d'autres idées, visitez

mrcrouville.qc.ca